



OBJECTIFS

- Identifier les différents réseaux et les risques pour adopter la méthode de travail à chaque situation
- Appliquer les procédures en situation dégradée
- Appréhender et respecter la réglementation DT-DICT en vigueur

CONTACT – INSCRIPTION

Natacha LENGET
06.47.84.41.14
n.lenget@nl-formapro.fr
264 rue de la laie 76160 PREAUX

ACCESSIBILITÉ

- Dates 2025
 - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de 5 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'AIPR Opérateur

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – OPÉRATEUR

Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **7 heures / 1 jour**
- **Effectif par session : 5 minimum, 10 maximum**

MODALITÉS EN DÉTAIL

● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

L'examen proposé par la plateforme nationale aux « Opérateurs » comporte 30 questions. Les questions sélectionnées par la plateforme nationale font partie d'un ensemble de 255 questions qui sont mises en ligne et tenues à jour dans la rubrique « Examen par QCM » du site Internet public du guichet unique « réseaux-et-canalisations.gouv.fr ». Les critères de réussite à l'examen par QCM sont les suivants : - Le candidat doit obtenir au minimum 60 % du total de points correspondant à des réponses bonnes, c'est-à-dire : 36 points sur 60 pour les « Opérateurs ». Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en une heure maximum.

À l'issu de la formation, un certificat de réalisation vous sera délivré.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton, suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics)

Prérequis :

- Connaitre les exigences relatives à la réalisation de travaux à proximité de réseaux au regard du niveau visé : Opérateur
- Détenir un CACES R372/R482 ou R490
- Être âgé de 18 ans minimum
- Parler et écrire le français

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX – OPÉRATEUR

Formateur

Formateur expérimenté, spécialisé dans les domaines de la sécurité, de la conduite d'engins et de la prévention des risques professionnels. Il exerce depuis 2013 en tant que formateur CACES et AIPR, et accompagne des publics variés dans l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite en sécurité des équipements de travail, à la compréhension des obligations réglementaires et à l'amélioration des pratiques professionnelles sur le terrain.

CONTENU

Module 1: Partie théorique

- Rôle et mission et responsabilités de l'opérateur,
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens,
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens :
 - selon les caractéristiques des énergies,
 - liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC),
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité :
 - le respect de l'environnement,
 - le respect des marquages-piquetages,
 - le respect des signes avertisseurs et indicateurs,
 - le respect des moyens de repérage,
 - le respect du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues,
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée,
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants,
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident,
- Règle des "quatre A".

Module 2 : Partie Pratique

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage piquetage sur la zone de travail,
- Analyse de risque sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur,
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux.